ONZIEME ANNEE. — N° 3735

6 Pages — 5c

FILS SPÉCIAUX : BERLIN, LONDRES
ADRESSE PARIS (2e) : 142, Rue Montmartre
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HUMANITÉ-PARIS
TÉLÉPHONE : GUTENBERG 02-57, 02-69
PUBLICITÉ ANNONCES 142, Rue Montmartre, 142

l'Humanité

JOURNAL SOCIALISTE

Directeur Politique : JEAN JAURÈS

JEUDI 9 JUILLET 1914

6 Pages — 5c

Le journal l'HUMANITÉ est vendu en Belgique 6 cts

ABONNEMENTS
Sans frais dans tous les Bureaux de Poste

Seine et Seine-et-Oise	19 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 60
Départements et Colonies	21 »	10 fr. 50	5 fr. 25	1 fr. 75
Étranger Union postale	31 »	16 fr. 50	8 »	3 »

NE BACLEZ PAS

On annonce, de façon certaine, que la clôture de la session législative aura lieu au plus tard le 13 juillet prochain. Et cela par la volonté de M. Poincaré qui, sans se soucier des travaux parlementaires, s'apprête à quitter la France pour aller porter à notre suzerain, l'empereur de Russie, l'hommage de son respectueux dévouement. Il importe peu que les intérêts du pays en souffrent, un tsar ne saurait attendre.

Jaurès proteste avec raison contre une telle désinvolture. La Chambre, si elle consent à s'incliner devant la volonté de M. Poincaré, va avoir tout au plus trois jours pour examiner le budget revenu du Sénat. Or on sait ce qu'est un budget qui revient du Luxembourg. Il est à revoir d'un bout à l'autre avec la plus extrême attention. Si la Chambre n'écarte pas le couteau qui lui est mis sur la gorge, si elle ne prend pas son temps pour une œuvre aussi considérable, elle avouera, en même temps que son peu de souci des finances publiques, une lamentable propension à s'incliner devant la plus scandaleuse manifestation du pouvoir personnel.

La Chambre nouvelle siège depuis le 1er juin. Elle est en présence des plus grandes difficultés politiques, administratives et financières.

Nos députés vont-ils, dès le 14 juillet, tout lâcher, bâcler le budget, mettre la clef sous la porte et se reposer avant d'avoir travaillé ? Vont-ils, d'un cœur léger, discréditer une fois de plus le régime parlementaire en se discréditant eux-mêmes ?

Le budget retour du Sénat demande d'autant plus d'attention de la part des députés nouveaux qu'ils n'ont point contribué à l'élaborer et à le mettre sur pied. Ces députés nouveaux vont-ils permettre qu'on le fasse défiler devant eux comme en une sorte de scène cinématographique ? Pour leur début, vont-ils se désintéresser de l'examen sérieux qui s'impose et prendre cyniquement, dès le 14 juillet, après avoir siégé juste pendant six semaines, le train rapide pour les eaux et les bains de mer ?

S'il ne s'agissait que du simple budget, les trois jours que M. Poincaré accorde à la Chambre ne seraient déjà point suffisants. Mais, en plus du budget, la Chambre se trouve en présence d'une loi d'impôt de superposition qui y est incorporée. Va-t-elle tomber dans le piège tendu et se refuser à modifier tout ce que le Sénat y a introduit de confus et de défectueux ?

Car, si le Sénat a maintenu des dispositions ridicules telles que celles qui, sous le prétexte de charges de famille, accordent des décharges et des réductions à des gens qui possèdent des revenus de cinquante ou de cent mille francs, il a, par contre, saboté le peu de précautions prises pour empêcher les dissimulations. Tout est à refaire dans le texte voté par le Luxembourg.

La loi, d'ailleurs, renferme mille obscurités que la Chambre, avec un peu de bonne volonté, pourrait éclaircir, à la condition qu'elle ait du temps devant elle et qu'elle consente à siéger au moins jusqu'au 1er août.

Pour ne citer qu'une de ces obscurités, je défie bien que l'on me dise, d'après l'article 12 que j'ai sous les yeux, si le contribuable, qui n'est pas propriétaire et qui vit dans un local loué, doit, pour établir son revenu net, soustraire le prix de son loyer. Et, cependant, la question a son importance, car, si cette déduction n'est pas prescrite dans la loi et ne se fait pas, il se trouve que les propriétaires habitant leur propre maison sont singulièrement avantagés.

Je m'explique : A... et B... ont tous les deux un revenu de 8.000 francs. Mais A... habite une maison qui est sa propriété, tandis que B..., locataire, paye un loyer annuel de 2.000 francs. En réalité, B... n'a par suite ue ce loyer, qu'un revenu de 6.000 francs. Et, cependant, si la déduction n'est pas faite, B... paiera l'impôt sur 3.000 francs, tout comme A... qui n'a pas un sou à débourser pour se loger. Il y a là une iniquité que je signale à nos élus. Il faut ou déduire le prix du loyer de B..., ou ajouter au revenu de A... l'intérêt de la valeur de sa maison. Or, la loi ne dit rien de tout cela.

Je pourrais citer mille autres obscurités du même genre. Mais je préfère faire remarquer, une fois de plus, que cet impôt sur le revenu n'est qu'un impôt de superposition, s'ajoutant à toutes les autres contributions. Quelles mesures a-t-on prises pour que l'incidence fatale ne vienne pas frapper trop brutalement la masse que l'on prétend épargner ?

En régime capitaliste, la richesse, maîtresse de tous les moyens de production, a mille procédés pour rejeter sur la masse l'impôt qui va l'atteindre ; hausse des loyers et des fermages, baisse des salaires, sabotage des produits, majoration du prix de ces produits, etc., etc.

Or, la loi est muette sur ce point. Aucune mesure n'a été prise pour empêcher l'incidence de l'impôt. Je reconnais que ce n'est pas commode. Mais la question n'en est pas moins à étudier.

Et, pour tout cela, M. Poincaré accorde trois jours à la Chambre ! Si celle-ci a quelque souci des intérêts du pays et de sa propre dignité, elle prendra son temps et siégera, s'il le faut jusqu'en août. Sommes-nous donc aux ordres du tsar ?

MAURICE ALLARD.

Nombre de nos abonnés à ce jour :

13.811

Les Poèmes DE Walt Whitman

LE PLUS GRAND ÉCRIVAIN QU'AIT VU NAITRE L'AMÉRIQUE EST TRÈS PEU CONNU EN FRANCE

Walt Whitman naquit il y a quatre-vingt-quinze ans en Amérique.

Tout le monde connait Edgard Poe, Emerson, mais beaucoup ne connaissent pas Whitman. Cependant de ces trois génies le dernier est le plus grand assurément, le plus neuf, et nul poète du XIXe siècle et du XXe siècle commençant n'eut les qualités d'homme, d'artiste et de prophète du fils du charpentier américain.

Walt Whitman n'a composé qu'un seul livre; mais c'est un livre éternel.

Il était fils et petit-fils d'hommes qui avaient travaillé de leurs mains et lui-même vécut longtemps du produit des métiers divers qu'il avait appris et qu'il exerça successivement. Walt fut ypographe, maître d'école, conducteur d'omnibus, charpentier, infirmier, ouvrier agricole. Jaloux de son indépendance, né dans une patrie où les hommes de métier sont rois, épris de liberté, il s'était formé, au gré des circonstances, en vue d'être toujours en mesure de se suffire à lui-même. Il ne désirait ni l'argent, ni les honneurs. Doué d'une sensibilité merveilleuse il fut perpétuellement devant la vie comme devant un spectacle enchanteur qui lui procurait les joies les plus vives et les plus profondes qu'un être humain ait jamais éprouvées. Son livre est une suite d'hymnes

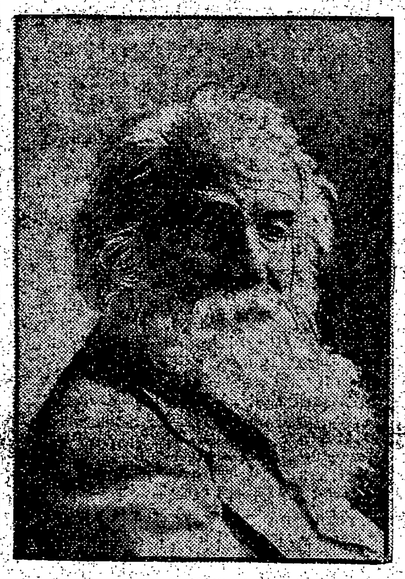

aux spectacles de la vie. La mer, la montagne, les champs et les rues ; la foule dans les villes, l'homme sur son chantier, les machines ; les beautés des hommes et des femmes et leur manière d'être : la tristesse et la joie ; les manifestations mouvementées des foules et celles des individus ; le passé et l'avenir ; il a vu tout cela, il a tout admiré, tout aimé, tout chanté.

Il avait des sens d'une finesse extraordinaire ; la vue la plus fine ; l'ouïe et l'odorat le plus fins ; et le monde extérieur exerçait sur lui une action infiniment plus forte que sur n'importe quel autre.

En racontant l'histoire de Walt Whitman et de son œuvre, Léon Bazalgette a écrit un des plus beaux livres qui soient ; émouvant comme un poème, merveilleux comme un roman, et qui contient toute une éthique, l'éthique à laquelle se conformeront les hommes libres des temps à venir.

Le grand Walt n'avait pas peur de la vie, du hasard, des lieux inconnus, des hommes inconnus, de tout ce que le monde réserve à l'homme qui le parcourt. Longtemps Whitman alla du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est du grand continent, de ville en ville et d'Etat en Etat, à travers les hommes différents

Comme les hommes nouveaux, il aimait les idées nouvelles. Rien de l'activité humaine, individuelle et sociale ne lui était indifférent. Entre tant de beaux chants de lui j'aime l'hymne dédié à la France de 93 :

Grande armée et grand pays,
Apre et discordant, le cri d'une naissance déchire l'espace, fait pour toucher plus profondément qu'aucun autre le cœur de la mère.

D'ici j'envoie ce salut par delà l'océan.
Et je ne désavoue pas ce terrible enfantement et ce rouge baptême.

Vient de paraître, aux éditions de *L'Effort Libre*, un petit volume contenant quelques-uns de ses plus beaux poèmes, dont le prix modique va permettre à tous d'approcher le grand Walt, camarade, ami, frère aîné, qui sut, de son vivant, se faire chérir de tous ceux qui l'ont approché. Or, remarque Léon Bazalgette, le même magnétisme qui se dégageait alors de sa personne se dégage encore de son œuvre. Qu'on lise le chant qu'il intitule : *A un révolutionnaire d'Europe vaincu* :

Courage malgré tout, mon frère ou ma sœur !
Va toujours. La Liberté exige qu'on lui voue son effort, quoi qu'il arrive ;
Cela ne compte pas qui se laisse réduire par un ou deux échecs ou par un nombre indéfini d'échecs.
Ou par l'indifférence ou l'ingratitude du peuple, ou par n'importe quelle déloyauté,
Ou par les crocs montrés du pouvoir, les soldats, les canons, les codes pénals.
Ce en quoi nous croyons reste en attente invisible et perpétuelle à travers tous les continents (1).

Les chants de sa jeunesse ont un accent exubérant, enthousiaste. Les chants de sa vieillesse, plus graves, ne sont jamais moroses. A la veille de sa mort, il chante encore la vie s'évanouissant.

Il faut lire les poèmes de Whitman, sans se laisser déconcerter par l'absence de rythme et de rimes. Il faut les lire en se laissant aller, en s'abandonnant pour ainsi dire; c'est alors qu'en les pénétrant on se découvre.

François CRUCY.

(1) *Poèmes de Walt Whitman*. Version française de Léon Bazalgette (1 vol. à 0 fr. 95). En vente à la Librairie de l'*Humanité*.

Le JEU de l'EMPRUNT

Je reçois sur l'emprunt qui vient d'être souscrit avec tant d'abondance et d'éclat des renseignements que je ne puis contrôler avec une certitude absolue, mais qui me paraissent mériter l'attention. Oui, l'emprunt révèle de larges disponibilités et un vaste empressement de l'épargne. Oui, les petits souscripteurs sont nombreux. Sont très nombreux surtout les petits épargnistes *qui auraient voulu souscrire* : et je tiens à répéter qu'il y a là un signe très heureux pour le crédit de la France et pour sa richesse.

Mais aux petits souscripteurs peu de facilités matérielles ont été données. Beaucoup ont été écartés des guichets, trop rares, par le souci de ne pas perdre une journée. De plus, la partie de la souscription qui était irréductible ne portait que sur une très faible somme ; une marge très large était laissée aux opérations des gros souscripteurs.

La réduction n'était pas « dégressive » ; elle était proportionnelle. Ainsi en forçant leur souscription les gros capitalistes étaient assurés d'obtenir une très grande partie des titres. Il en est, dit-on, qui ont souscrit presque la totalité de l'emprunt, ce qui leur laissait, après réduction, pour vingt millions en titres. Or, comme depuis des semaines l'emprunt était fortement chauffé dans la presse et en Bourse, comme on allumait le zèle de légions d'épargnistes qui, au dernier moment, ne pouvaient acheter que fort peu, les gros détenteurs étaient sûrs de revendre immédiatement avec prime les titres acquis par eux. Ils ont réalisé par chaque titre de 91 francs qu'ils ont revendu un bénéfice qui a été, le premier jour, de 0 fr. 90, et le second de 0 fr. 60. Pendant ce temps, l'ancien 3 % baissait de 0 fr. 50 environ, une partie des fonds affectés à l'achat du nouveau titre ayant été obtenue par la vente de titres anciens.

Ainsi, en somme, l'opération serait plus que médiocre pour l'ensemble des titres, et pour le cours général de la Rente française. Elle n'aurait offert à la masse des petits souscripteurs, qui eux ne revendent pas, et qui ont reçu au total assez peu de titres, qu'un avantage assez maigre, et elle aurait au contraire enrichi encore de puissants capitalistes et de grands banquiers.

Pour avoir une idée nette et certaine de ce qui s'est passé, il faudrait savoir comment se sont réparties les souscriptions. Le ministre des finances voudra sans doute publier un tableau à ce sujet ! Non pas un tableau nominatif, qui n'aurait qu'un intérêt anecdotique, mais un tableau par ordre de sommes souscrites, lequel aurait une valeur économique et sociale. Jusqu'à ce que nous soyons saisis de ce tableau, je ne puis dire dans quelle mesure les renseignements qui me viennent de diverses sources sérieuses sont exacts.

Mais, comme il eût été plus patriotique et plus sain de faire face aux dépenses extraordinaires par un impôt extraordinaire, selon la méthode de l'Allemagne !

Car enfin, si ce qu'on me dit est vrai, il sera impossible de renouveler l'opération d'emprunt qui vient d'être faite. On ne pourra pas une seconde fois assurer à quelques grands financiers, aux dépens du crédit public lui-même, un avantage exorbitant.

Les problèmes s'accumulent sur nous.

JEAN JAURÈS

Deux Aristocrates se battent en duel

C'EST UN OUVRIER QUI EST BLESSÉ

Rome, 8 juillet. — Un duel au pistolet auquel se livraient, à Parme, deux membres de l'aristocratie de cette ville, s'est terminé d'une manière inattendue.

La balle de l'un des adversaires est allée frapper à la tête un ouvrier qui déjeunait dans le jardin d'un restaurant, à proximité du terrain de la rencontre.

L'état du malheureux est extrêmement grave. — (*Le Temps.*)

C'est vendredi 10 juillet que

L'"HUMANITÉ"

commencera la publication de

Fleurette

l'œuvre nouvelle de

Emile POUGET

dont toutes nos lectrices et lecteurs goûteront le charme poignant et émouvant.

Le retour du Sénateur

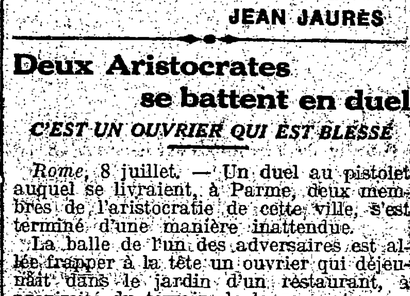

— Aglaé, Aglaé, de mon fait voter l'impôt sur le revenu et la semaine anglaise

Le Naufrage du "Calypso"

A

FAIT PLUSIEURS VICTIMES

Trois hommes de l'équipage ont péri
Un matelot grièvement blessé
Le sous-marin est perdu

Contrairement aux informations transmises avant-hier par le ministère de la marine et par la préfecture maritime de Toulon, l'équipage du sous-marin *Calypso* n'a pu être entièrement sauvé.

Un homme est noyé ; deux autres ont succombé aux suites d'une congestion provoquée par leur brusque immersion ; un quatrième est grièvement blessé ; tel est le triste bilan que l'on avait officiellement communiqué hier soir.

Pourquoi hier soir seulement ?

L'accident s'est produit mardi à quatre heures et demie de l'après-midi, dans les parages des îles d'Hyères, c'est-à-dire à quelques kilomètres à peine de Toulon, siège de la préfecture maritime. Or le préfet maritime peut se tenir, grâce à la télégraphie sans fil, en contact permanent, en conversation constante avec les escadres qui évoluent dans les eaux du littoral méditerranéen. Est-il admissible dans ces conditions qu'on n'ait pu avoir connaissance à Paris, dans la soirée, sinon des circonstances exactes de l'accident, du moins du nombre des victimes ? A plus forte raison est-il acceptable qu'on ait même donné jusqu'à hier l'*assurance qu'il n'y avait pas de victimes* ?

Il est regrettable que l'on puisse constater la trop fréquente répétition de procédés de cette nature. Qu'il s'agisse de combats en Afrique ou de catastrophes lointaines, il semble bien qu'on ait pris le parti délibéré de ne publier que par fragments les plus sombres vérités. — R. A.

Voici les dépêches que nous avons successivement reçues au sujet de la perte du *Calypso* :

Toulon, 8 juillet. — Les premiers radiotélégrammes parvenus ce matin ont renseigné les autorités maritimes sur les circonstances véritables de la perte du sous-marin *Calypso*. Les premières versions sont modifiées en ce sens que ce n'est pas avec son directeur de manœuvres, le torpilleur *Mousqueton*, que le *Calypso* s'est abordé, mais avec un autre sous-marin, le *Circé*. L'abordage s'est produit comme on l'a dit, pendant que toute la flottille se disposait à opérer un simulacre d'attaque d'une division de cuirassés.

Le *Courbet*, ayant à bord l'amiral Boué de Lapeyrère et Dumas, capitaine de vaisseau, naviguait à une vitesse supérieure, de façon à suivre tous les mouvements de la flottille des sous-marins. Le commandant en chef avait disposé ses divisions pour se livrer à l'attaque des gros navires.

Les sous-marins se mirent en marche sous le guidon de leur torpilleur directeur.

La rapidité d'évolution des sous-marins amena le *Calypso* et le *Circé* l'un contre l'autre.

La rencontre fut assez prolongée, et une voie d'eau se déclara sur le *Calypso*, qui fut bientôt envahi.

Comme tous les sous-marins étaient à la surface, n'ayant pas encore commencé leurs plongées pour simuler le lancement des torpilles, les signaux lancés par le *Calypso*, et surtout par le *Mousqueton*, furent vite aperçus. Le sauvetage s'opéra donc avec une grande rapidité.

Aussitôt après l'abordage, le commandant du *Calypso* avait d'ailleurs pris toutes les mesures pour assurer le sauvetage de ses hommes.

C'est le lieutenant de vaisseau Aubert qui succédait depuis quelques jours au lieutenant de vaisseau Vernisy, dans le commandement du navire.

C'était la première fois qu'il sortait avec ce sous-marin, sur lequel, il est vrai, il avait fait un stage de plusieurs mois.

Le commandant Aubert et son second, l'enseigne de vaisseau Prigent, rassemblèrent en quelques secondes leurs hommes, qui détachèrent leurs petits canots, cependant que les embarcations du *Mousqueton* et d'autres sous-marins s'approchaient. Les quelques hommes du *Calypso* qui étaient dans le capot et dans la machine montèrent en toute hâte sur le pont.

L'évacuation se fit avec beaucoup d'ordre, tout le monde ayant gardé son sang-froid, mais la mer était mauvaise et plusieurs hommes durent se jeter à l'eau, où des embarcations de sauvetage les recueillirent. Deux de ces hommes, frappés d'une violente congestion, ont succombé après le sauvetage.

Le cuirassé *Saint-Louis*, appartenant à la division de complément, a ramené ce matin leurs cadavres, qui ont été transportés à l'hôpital Saint-Mandrier.

Toulon, 8 juillet. — Les cadavres ramenés par le cuirassé *Saint-Louis* sont ceux du premier maître électricien Cochet, et du deuxième maître électricien Galliou. Un homme de l'équipage aurait en outre disparu. Ce serait le matelot Brugier. Enfin, une quatrième victime serait un matelot du Calypso, qui a été recueilli par le croiseur-cuirassé *Léon-Gambetta*, grièvement blessé.

Toulon, 8 juillet. — On affirme que le *Circé* était en plongée non loin du torpilleur *Mousqueton* quand il remonta à la surface et c'est alors que ce sous-marin s'aborda avec le *Calypso*. Au moment où cela eut lieu, l'armée navale était en pleines manœuvres et le bruit du canon, le va-et-vient des grosses unités empêchèrent celle-ci de se rendre un compte exact de ce qui venait de se passer et d'apercevoir les signaux de détresse lancés par le *Circé*, le *Calypso* et le *Mousqueton*. Heureusement, la flottille des sous-marins, sur un contre-ordre de son commandant, cessa son simulacre et se rassembla pour coopérer au sauvetage. Le *Mousqueton* et le *Circé* avaient déjà recueilli les hommes du sous-marin sinistré.

NOTE OFFICIELLE

La note officielle suivante a été communiquée hier soir par le ministère de la marine :

La 2e escadrille de sous-marins, convoyée par son conducteur, le torpilleur d'escadre *Mousqueton*, faisait route en surface, sans prendre part aux exercices de l'armée navale. Par suite d'une avarie de gouvernail du *Calypso*, ce bâtiment a été abordé par le *Circé* et a coulé [illegible] et 150 mètres de fond au sud du cap Lardier.

LES NOUVEAUX ÉLUS SOCIALISTES

Edouard POUZET, député de la Charente-Inf.

Les socialistes de Rochefort-sur-Mer fêtaient dimanche dernier la victoire de Pouzet, et Jaurès présidait cette fête de famille, où ne cessa de régner une fraternelle allégresse. On but à l'avenir de la classe ouvrière, à l'émancipation de tous les hommes, à la République sociale. Une grande espérance frémissait dans les cœurs, à la fois enivrés et calmes... Quel dommage que Pierre Loti, qui, l'avant-veille du 10 mai, écrivit contre Edouard Pouzet la diatribe la plus insultante dans sa naïveté nue, n'ait pas été présent à cette fête du socialisme et du prolétariat ! Il y aurait reçu peut-être, lui, le dernier des romantiques, la révélation des nouvelles vérités qui se lèvent : des vérités dont VIT, aujourd'hui, toute une classe et qui nous permettent d'affirmer hautement qu'avec la société bourgeoise, ce n'est pas à coup sûr la civilisation qui périra !

Pouzet est un de ces prolétaires socialistes qui, dans l'affaissement des caractères et des consciences, déterminé par le mercantilisme universel, maintiennent pur l'antique idéalisme de la race. Voilà des années que, sans trêve ni répit, il se dépense pour le socialisme : ses intérêts en ont évidemment souffert, son avancement a été compromis, mais les idées d'abord, l'avancement ensuite, ainsi pense la classe ouvrière !

Pouzet, né près de Saintes, le 5 juillet 1875, avait vingt ans, vient-il, quand, après avoir fait ses études comme boursier de l'Etat à l'école professionnelle de Marennes, il s'engagea comme mécanicien dans la marine, devint rapidement second maître, puis il entra dans l'intendance maritime en qualité de commis.

Il avait devant lui un avenir administratif... Mais, socialiste, il estima que son devoir était de lutter pour l'émancipation des travailleurs. Il devint militant et voua à la propagande politique, syndicale et coopérative tous ses moments de liberté. L'année dernière, il entrait au conseil municipal de Rochefort. En l'envoyant siéger au Parlement, les électeurs de Rochefort ont bien fait voir quelle confiance leur inspire Pouzet.

Cette confiance-là ne sera pas trompée.

Une Victime de la police

LES OBSÈQUES DE ROGER DARLAVOID

10.000 personnes ont assisté hier à cette imposante manifestation

En retardant l'autopsie de la victime de l'agent Augereau et en rendant impossible la célébration, dimanche dernier, des obsèques de Roger Darlavoid, on avait sans doute calculé qu'elles seraient moins imposantes, en quelques sorte escamotées. L'espoir de la police a été déçu.

Une foule considérable, dix mille personnes environ, se trouvaient rassemblées au moment du départ du cortège, dans la rue Mirabeau. A trois heures, précédé de l'Harmonie municipale, qui joue des marches funèbres, le corbillard se met en marche. Le cercueil, d'ailleurs, disparaît sous les couronnes ; toutes n'ont pu être placées sur la voiture funèbre et un grand nombre sont portées à bras par des camarades du défunt. La foule des curieux, émue, forme la haie sur le passage du cortège ; on lit les inscriptions que portent les couronnes rouges et blanches ; celle du personnel de la maison Bac où Darlavoid était employé est particulièrement remarquée ; on lit sur le ruban rouge :

LE PERSONNEL DE LA MAISON BAC
A LEUR CAMARADE
Assassiné par un agent de la police

Derrière la couronne, au milieu de la délégation du personnel, on voit le directeur et les ingénieurs de la maison.

Tout à coup, des cris s'élèvent : « Assassins ! Assassins ! » On est rue de la Mairie, devant l'immeuble qu'habite, paraît-il, l'agent Augereau ; puis les manifestants entonnent l'*Internationale* et c'est seulement dans le cimetière, au moment où le corbillard arrive, que le silence se fait.

Le maire d'Ivry, le premier, parle. Il déplore le manque de sang-froid de « certains » et la triste fatalité dont Roger Darlavoid est la victime... Mais des interruptions spontanées se produisent, venant de tous côtés, troublant le recueillement : « Il n'y a pas de fatalité ; il y a un assassinat ! » ou bien : « L'assassin est en liberté ! » ; mais une mère, une fiancée sont là ; les indignations savent se calmer un instant. M. Jouard, parlant au nom des camarades de travail de Darlavoid, flétrit l'assassinat ; « le jour viendra, dit-il, où toutes les injustices sociales auront leur fin ».

Quelques paroles d'adieu adressées encore à celui qui entre dans la tombe par des amis, et c'est fini. Accablés par une atroce souffrance, la mère, la fiancée, le frère de la victime ont à peine la force de recevoir les poignées de main de leurs amis, connus ou inconnus.

Cependant l'agent Augereau, convenablement maquillé, se promène.

La Semaine Anglaise EST VOTÉE PAR LE SÉNAT

Elle sera appliquée dans les manufactures des finances et les établissements de la guerre

Le Sénat valide l'élection de M. Galup dans le Lot-et-Garonne ; adopte un projet de loi autorisant le gouvernement de l'Afrique équatoriale à contracter un emprunt de 171 millions ; un autre qui crée une caisse des monuments historiques, et passe ensuite à la discussion du projet qui ouvre des crédits pour la réduction de la durée de travail dans les établissements industriels relevant du ministère des finances et du ministère de la guerre.

M. Louis Martin avait d'abord eu l'intention de déposer un contre-projet. Mais il a pensé qu'il lui suffisait de demander au Sénat de rejeter les conclusions hostiles de la commission.

Le sénateur du Var rappelle — et c'est là un des points de force de sa thèse — que le projet a été adopté par la Chambre à une majorité considérable et qu'il réalise des promesses faites aux intéressés par MM. Briand, Monis, Caillaux, Klotz, Bernard.

Les dernières paroles de M. Louis Martin sont d'une netteté surprenante :

M. Louis Martin. — M. de Selves cite un manifeste de la Confédération générale du Travail en faveur de la conquête de la semaine anglaise. Ce manifeste est rédigé sans aucune violence ; il exprime des idées très saines et très justes. Il est certain que la réduction de la journée du travail à 8 heures est un but que les ouvriers ont raison de vouloir atteindre.

Le projet ne porte pas préjudice à l'industrie française ; il marque une étape dans la voie du progrès social.

Il est désirable que l'ouvrier jouisse de plus de loisirs, qu'il puisse ainsi consacrer plus de temps à la vie de famille.

Le monde du travail attend avec anxiété la décision du Sénat. Je supplie mes collègues de donner à la démocratie laborieuse la parole de réconfort qu'elle attend d'eux. (Applaudissements à gauche.)

M. Brager de la Ville-Moysan est entièrement d'accord avec M. Louis Martin sur « le caractère d'utilité morale et sociale que présente la réalisation de la semaine anglaise dans certains établissements de l'Etat » ; mais il pense qu'on peut la réaliser sans dépenses supplémentaires, par suite de la compensation qui résulterait de l'économie sur l'usure des machines et le combustible. Il voudrait que l'on se bornât à voter le principe de la réforme, sauf à l'on réservât le vote des crédits.

M. Flaissières intervient avec vigueur en faveur du projet dont la réalisation complète est éminemment désirable et qui ne peut compromettre les finances publiques.

Le ministre intervient

M. Noulens, ministre des finances, note, tout d'abord, que le projet a pour but de ramener à 49 le nombre d'heures de travail par semaine dans certains établissements de l'Etat. — sous réserve d'accorder ou non dans ces établissements le bénéfice du congé de l'après-midi du samedi, suivant les nécessités du travail.

Le ministre rappelle ensuite que le projet a été longuement mûri avant d'être présenté à la Chambre.

Est-il juste, dit-il, de nous accuser de démagogie et de faiblesse ? Est-ce juste alors que ceux qui nous accusent soutenaient les cabinets précédents qui avaient fait les essais qui ont préparé la réalisation légale et définitive que nous réclamons aujourd'hui ?

La cause est déjà entendue et M. de Selves a beau gesticuler en pérorant dans le silence méprisant de la gauche, il a beau distiller le venin réactionnaire contenu dans son rapport, se lamenter sur les revendications des travailleurs de l'Etat et dresser le spectre de la Confédération du travail, qui peut profiter de leur triomphe pour engager de nouvelles batailles sur le même terrain. Sa cause détestable est perdue.

Le dernier effort

Retenons dans le discours vigoureux de M. Viviani les paroles suivantes :

M. Viviani. — On a dit que vous délibériez sous la pression. Quelle pression ? Les gouvernements successifs ont depuis longtemps arrêté leurs vues sur la réforme.

Les ouvriers ne se sont livrés à aucun mouvement de violence ; ils m'ont demandé de les recevoir, pouvais-je le leur refuser ? J'ai reconnu que des promesses avaient été faites, mais je leur ai dit que la liberté du Parlement était entière ; ils se sont immédiatement inclinés. (Applaudissements à gauche.)

Il est utile que de telles entrevues aient lieu pour que le contact ne se perde pas avec la population ouvrière. Un gouvernement, quel qu'il soit, a le respect de l'ordre et de la propriété, mais il ne doit rien à personne à l'autorité matérielle qu'à défaut de toute autre. Il doit d'abord user de l'autorité morale, et pour cela, il faut que la population ouvrière ait confiance en lui et elle aura confiance si les promesses faites sont tenues. (Applaudissements à gauche.)

Les votes

La discussion générale est close. Le passage à la discussion des articles, *repoussé par la commission des finances*, est voté par 212 voix contre 64. C'est pour M. de Selves, l'ancien cumulard — qu'on nous pardonne cette expression vulgaire — *un tape noire*.

On suspend la séance pour permettre à la commission d'étudier un amendement présenté par M. Milliès-Lacroix sur l'article premier et suivant lequel *la réforme s'accomplira par la réduction de la durée du travail le samedi. Cet amendement pose plus nettement la réforme de la semaine anglaise.*

A la reprise de la séance, l'article 1er est adopté avec l'amendement Milliès-Lacroix, ainsi conçu :

Les crédits sont destinés à permettre la limitation de la durée du travail hebdomadaire dans les manufactures de l'Etat et les établissements de l'artillerie à 49 heures, lesquelles seront réparties entre cinq jours de la semaine et la matinée du jour qui précède le repos hebdomadaire.

La semaine anglaise devient donc une réalité.

Les articles 2 et 3 sont adoptés avec des modifications analogues. *L'ensemble est adopté par 246 voix contre 10 sur 256 votants.*

On discutera aujourd'hui le projet [illegible] sur l'indigénat.

A. M.